L'association du public aux projets de trames vertes urbaines. Quelles perceptions de la biodiversité par les habitants? À partir des cas de trois métropoles de l'Ouest de la France (Angers, Nantes et Rennes)

Jean-Michel LE BOT
Maître de conférences
Laboratoire d'Anthropologie et de Sociologie /
Laboratoire de Recherche en Sciences Humaines et Sociales (LAS-LARES EA 2241),
Université Rennes 2, France

Françoise PHILIP
Docteur en sociologie, Post-doctorante
Laboratoire d'Anthropologie et de Sociologie /
Laboratoire de Recherche en Sciences Humaines et Sociales (LAS-LARES EA 2241),
Université Rennes 2, France

Jean-Michel LE BOT: Jean-Michel LE BOT est maître de conférences en sociologie au département AES de l'Université Rennes 2 et chercheur au LAS-LARES (EA 2241). Sa thèse portait sur l'agriculture durable. Il a participé au programme cadre Ecorurb (Ecologie du rural vers l'urbain) initié à Angers et Rennes à partir de 2002 par Philippe Clergeau. Il participe ou a participé à plusieurs contrats portant sur l'écologie urbaine (PUCA politiques territoriales et développement durable, PIDUD, PIRVE, ANR Villes durables).

Françoise PHILIP: Françoise PHILIP est docteure en sociologie à l'université Rennes 2 et chercheuse au LAS. Elle participe comme post-doctorante depuis septembre 2009 à l'ANR « Trame Verte urbaine » et au Programme Interdisciplinaire Ville et Environnement (PIRVE).

Résumé

La communication présente les premiers résultats de l'une des tâches (tâche 3) du projet d'évaluation des trames vertes urbaines conduit sous la responsabilité de Philippe Clergeau et Nathalie Blanc et financé par l'ANR dans le cadre de son appel à projets 2008 du programme Villes durables. Notre étude sociologique porte sur la perception par leurs usagers de la biodiversité présente dans des boisements urbains inclus dans les trames vertes de trois agglomérations de l'Ouest de la France (Angers, Nantes et Rennes). Elle vise à comparer la biodiversité voulue (par les gestionnaires dans le cadre des documents d'urbanisme et de la diversité des modes de gestion retenus), avec la biodiversité présente (mesurée par les écologues) et avec la biodiversité perçue (par les habitants et les usagers). Cette étude participe ainsi à l'évaluation de la place qui peut être occupée par le public dans la conception de ces trames vertes urbaines. La communication présente une première proposition de typologie des usages, des représentations et des publics dégagée de l'analyse d'une série d'entretiens semi-directifs réalisés sur trois sites échantillons dans chacune des agglomérations retenues.

Cadre général de la recherche

La communication présente les premiers résultats d'une enquête sociologique qui s'inscrit dans le cadre d'un programme de recherche financé par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) dans le cadre de ses travaux Villes durables : « Évaluation des Trames Vertes urbaines et élaboration

de référentiels : une infrastructure entre esthétique et écologie pour une nouvelle urbanité »¹. Autour de la problématique des corridors écologiques en ville, ce programme se veut très interdisciplinaire : il implique en effet cinq laboratoires de sciences de la vie et cinq laboratoires de sciences humaines et sociales, pour des réflexions théoriques, des validations scientifiques et des collaborations avec les gestionnaires de l'espace urbain. Le programme est organisé en neuf grandes tâches :

- Tâche 1 : état de l'art et synthèse des connaissances sur les trames vertes urbaines
- Tâche 2 : évaluation écologique de la gestion et des usages des pieds d'arbres à Paris et Montpellier
- Tâche 3 : évaluation écologique et sociologique des boisements de métropoles de l'Ouest
- Tâche 4 : évaluation comparée du fonctionnement biologique et des pratiques des espaces verts et des corridors verts dans Paris
- Tâche 5 : évaluation interdisciplinaire du projet de trame verte de Marseille
- Tâche 6 : évaluation des services écosystémiques des différentes formes de végétation urbaine face à la pollution (Strasbourg)
- Tâche 7 : évaluation éco-géographique des espaces à caractère naturel en périurbain et des politiques de continuités ville-campagne (Marne-la-Vallée)
- Tâche 8 : évaluation des besoins et contraintes des collectivités territoriales pour une intégration des trames vertes dans les projets d'urbanisme
- Tâche 9 : élaboration de référentiels d'intérêt et de mise en œuvre de trames vertes urbaines
- Notre enquête sociologique fait partie de la tâche 3². Cette dernière combine trois approches à propos de boisements urbains inclus dans les trames vertes de trois agglomérations de l'Ouest, ayant chacune une tradition horticole particulière (Angers Loire Métropole, 31 communes et 287 000 habitants; Nantes Métropole : 24 communes et 580 000 habitants; Rennes Métropole : 37 communes et 385 000 habitants). Ces approches sont les suivantes :
 - une approche géographique : cartographie des surfaces boisées et analyse de leur dynamique temporelle par télédétection (actuellement en cours sur les trois agglomérations),
 - une approche écologique : analyse de la distribution de la flore dans les échantillons boisés de la trame verte des trois métropoles (actuellement en cours),
 - une approche sociologique : enquête auprès des responsables de la préservation et de l'aménagement de ces trames vertes (élus, services techniques...) ainsi qu'auprès des usagers d'un échantillon d'espaces boisés inclus dans ces trames vertes.

Ces différentes approches seront croisées pour contribuer aux démarches d'aménagement des trames vertes. Pour cela, le lien entre les différentes disciplines passe par les concepts de biodiversité et de trame verte, telle que cette dernière est définie, à partir de l'écologie du paysage, comme un maillage voulu de « sources », de « puits », de corridors et de zones de

² Cette tâche elle-même prolonge un autre programme de recherche, baptisé ECORURB, comme ÉCOlogie du Rural vers l'UR-Bain (2003-2009), initié à Rennes par Philippe Clergeau (à l'époque INRA), qui visait à comprendre les effets de l'urbanisation sur la biodiversité locale et sur l'émergence de risques biologiques. Deux des villes retenues pour la tâche 3 du programme ANR, Angers et Rennes, étaient déjà les terrains retenus pour ce programme ECORURB qui associait également déjà les sciences de la vie et les sciences humaines et sociales. ECORURB fournissait ainsi un cadre pour des thèses et des contrats de recherche. Voir le site internet de ce programme ECORURB : http://w3.rennes.inra.fr/ecorurb/

¹ Responsables : Nathalie Blanc (UMR LADYSS) et Philippe Clergeau (Muséum National d'Histoire Naturelle). Site internet du programme : http://www.trameverteurbaine.com

connexions biologiques³ (Clergeau, 2007). Il s'agit notamment de comparer la biodiversité voulue par les aménageurs, avec la biodiversité présente sur les sites retenus (inventaires floristiques et faunistiques), ainsi qu'avec la biodiversité perçue par les usagers, sachant que nous nous intéressons pour cela à la biodiversité spécifique, à l'exclusion de la biodiversité génétique ou à celle des habitats.

Les sites retenus pour l'enquête sociologique sont les suivants :

- à Angers :

- le bois de Pignerolle, un ancien parc de château qui constitue un noyau de coulée verte de 70 ha sur la commune de Saint-Barthélémy-d'Anjou, à l'est d'Angers, et s'élargit pour se raccrocher à des espaces ruraux et à des bois privés,
- le parc Saint-Nicolas, un site de 112 ha dans une ancienne carrière de schiste ardoisier qui constitue un autre noyau de coulée verte entre ville et campagne,
- le parc Balzac qui fait le lien entre le parc Saint-Nicolas et le lac du Maine, et s'inscrit donc bien, également, dans la trame verte (et bleue) de l'agglomération angevine,

- à Nantes:

• les parcs de Procé, de la Gournerie et de la Gaudinière, qui s'inscrivent dans des corridors écologiques le long de la Chézine et de la vallée du Cens,

- à Rennes :

- le parc du Thabor, aménagé par les frères Bühler au XIX^e siècle, qui comprend également une partie classique près de l'ancienne abbaye Saint-Melaine,
- le parc des Gayeulles, un espace de loisirs situé à l'intérieur de la rocade, à partir duquel il existe une liaison verte (sentier) en direction de la forêt de Rennes, bien au-delà du périphérique,
- le parc de Bréquigny, un poumon vert de 17 ha au cœur d'un quartier très minéral (le Blosne).

Ces sites sont relativement hétérogènes tant du point de vue de leur répartition géographique, de leur gestion⁴, de leurs spécificités historiques, de leurs tailles, de leur ambiance paysagère et de leurs qualités écologiques. Nous les avons voulu les plus contrastés possible afin d'inclure non seulement l'hétérogénéité des formes paysagères, mais également la diversité de contextes socioéconomiques au sein desquels ces espaces prennent place. Nous faisons l'hypothèse que cette diversité de sites et de modes de gestion permet également d'accéder à la diversité des usages des espaces à caractère naturel par les citadins⁵.

Démarche méthodologique et protocole d'enquête

³ Les notions de « sources » et de « puits » sont issues de la théorie biogéographique des îles (MacArthur et Wilson, 1963). Une zone « source » est une zone suffisamment étendue, favorable à une grande diversité spécifique, à partir de laquelle pourra se faire la colonisation des « puits », des zones plus petites, peu favorables en elles-mêmes au maintien de certaines populations. Les corridors et les zones de connexion biologique permettent une circulation des espèces entre ces « sources » et ces « puits » : un corridor écologique est défini pour un seul type d'espèces (insectes, petits mammifères...), alors qu'une zone de connexion biologique, beaucoup plus hétérogène, intéresse plusieurs types d'espèces (Clergeau, 2007).

⁴ Forêts urbaines, jardins horticoles, parcs arborés et naturels : ces sites représentent toute la gamme des modes de gestion différenciée (correspondant à des conceptions différenciées) adoptés par les services des jardins et des espaces verts des villes retenues.

⁵ Nous désignerons les sites comme des « espaces à caractère naturel » ou (indifféremment) comme des « espaces urbains à caractère naturel ». En effet, l'expression « espace vert » renvoie trop à un type particulier d'urbanisation, celui inspiré de la Charte d'Athènes constitué de grands ensembles (barres et tours) entourés de pelouses plantées de quelques arbres à croissance rapide. Nous empruntons cette expression d'« espace » ou de « site » « à caractère [plus ou moins] naturel » à Clergeau, 2007.

La démarche méthodologique combine des entretiens semi-directifs avec des élus, des techniciens des collectivités et des responsables d'associations, d'autres entretiens semi-directifs sur les sites avec des usagers de ces espaces (N=100), ainsi qu'un questionnaire auprès des usagers de ces mêmes espaces prévu pour le printemps 2011.

La présente communication rend seulement compte de quelques résultats obtenus au terme de la campagne d'entretiens semi-directifs (N = 100) menés entre septembre 2009 et septembre 2010 auprès des usagers des sites retenus. Enregistrant des représentations, l'entretien semi-directif tient compte d'emblée de ce que dit, par exemple, François Ost : « l'homme a une façon unique d'habiter le monde : ce monde matériel, sa demeure, sa niche écologique, c'est d'abord en paroles et en représentations qu'il l'habite » (Ost, 2003, p. 256). Il ne faut pas oublier toutefois que les relations de l'homme à la nature ne sont pas seulement faites de représentations : l'outil, l'équipement technique, est une autre médiation importante, de même que l'émotion. Nous pourrions donc aussi bien dire, en prolongeant la réflexion de François Ost, que l'homme habite aussi le monde en outils et en émotions. C'est pourquoi notre enquête cherche à dépasser le simple relevé des pratiques et usages des espaces urbains à caractère naturel pour adopter une perspective plus compréhensive, tenant compte bien sûr de ce que les personnes interrogées nous disent de ces espaces, mais aussi de la façon dont elles sont plus ou moins équipées techniquement pour leurs promenades, ainsi que des attirances ou des répulsions particulières qu'elles peuvent exprimer. La majorité des entretiens ont été conduits avec des promeneurs seuls ou accompagnés d'une seule personne. Il est apparu en effet que le fait d'être seul rendait ces promeneurs plus accessibles à l'enquêtrice ainsi que plus disponibles pour passer du temps à répondre à ses questions. Sur chacun de ces sites a été appliquée la méthode dite de diversification maximum que ce soit en termes d'âge et de genre. Ont ainsi été interrogés des mères de famille, des retraités, des adolescents, des étudiants, des représentants associatifs, etc. Dans le même souci de diversification, il a également été fait en sorte de varier les moments de passation des entretiens : jours de la semaine différents, prise en compte des week-ends, des vacances scolaires et des jours fériés et surtout des différentes saisons (automne, printemps et été). Nous aboutissons ainsi à un panel, sinon représentatif de la totalité des usages de ces sites, du moins significatif des usagers qui les investissent.

Une attention toute particulière a été portée aux mécanismes linguistiques et cognitifs à travers lesquels s'expriment les liens à la nature. Cependant, il convient de préciser que cette démarche d'enquête s'est heurtée à la relative difficulté pour les personnes interrogées à évoquer leur rapport à la nature. Il est apparu en effet que « mettre en mot » son propre ressenti au contact d'espaces naturels est un exercice difficile pour la plupart des enquêtés. Le temps passé dans un milieu naturel, l'évocation de la relation à la nature semblent relever en effet pour une bonne part de sensations diffuses et d'impressions difficilement dicibles. Le lien à la nature semble se vivre bien avant de se décrire. Ainsi, le recueil des données a été souvent confronté à un certain nombre de formulations imprécises, floues, à des hésitations, à des balbutiements, mais surtout à un champ lexical assez commun et vague centré autour de la sensation de « bien-être » que procure l'investissement dans le milieu naturel.

Pour faciliter l'expression, les grilles d'entretien incluaient des planches en couleurs conçues comme des tests de reconnaissance de quelques espèces végétales ou d'oiseaux communes sur les sites, retenus après discussion avec des botanistes et des ornithologues (voir les illustrations sur les pages 13 à 15 de notre diaporama). La flore herbacée était représentée par des photos du su-

reau noir (Sambucus nigra), de la fougère aigle (Pteridium aquilinum), du cyclamen de Naples (Cyclamen hederifolium), du pissenlit (Taraxacum sp.) et de la digitale pourpre (Digitalis purpurea)⁶. Si la fougère aigle et les pissenlits ont été bien reconnus (par 91 et 87 % des répondants respectivement), les autres espèces l'ont été bien plus rarement (35 % des répondants pour la digitale, 23 % pour le sureau et 19 % pour le cyclamen). Les arbres étaient représentés par des dessins du chêne pédonculé (*Quercus robur*), du laurier-palme ou laurier-cerise (*Prunus laurocera*sus), du marronnier d'Inde (Aesculus hippocastanum), de l'orme champêtre (Ulmus minor var. vulgaris) et de l'if commun (Taxus baccata)⁷. Au-delà de la seule dénomination de ces taxons, l'entretien cherchait, après discussion avec les botanistes et spécialistes d'écologie végétale, à enregistrer si le laurier-palme est reconnu comme invasif, l'if comme toxique, l'orme comme quasiment disparu et le marronnier comme d'origine exotique (même si c'est dans la longue durée). Il apparaît que le chêne a été reconnu par la plupart des personnes interrogées (87 %). Le marronnier n'a été reconnu que par un peu plus de la moitié des personnes interrogées (55 %). Enfin, le laurier-palme, l'if et l'orme n'ont été que beaucoup plus rarement reconnus (respectivement 14, 12 et 3 %). Enfin, les oiseaux étaient représentés par des dessins de l'étourneau ou sansonnet (Sturnus vulgaris), de la tourterelle turque (Streptopelia decaocto), du rouge-gorge (Erithacus rubecula), du merle noir (Turdus merula) et du pinson des arbres (Fringilla coelebs)⁸. Comme dans le cas des arbres, l'entretien visait à aller au-delà de la seule dénomination pour savoir si l'étourneau est perçu comme invasif et la tourterelle turque comme une éventuelle exotique (bien qu'elle soit autochtone depuis au moins 1600). Nous retiendrons seulement ici les taux de reconnaissance entendue comme dénomination. Le rouge-gorge apparaît comme le plus souvent reconnu (par 81 % des répondants). Le merle et la tourterelle viennent ensuite (reconnus par 45 et 40 % des répondants). Le pinson et l'étourneau le sont beaucoup moins souvent (reconnus par seulement 13 % et 11 % des répondants)⁹. Dans la perspective d'une analyse plus fine, nous notons qu'il conviendra de préciser ce que l'on entend ici pour les trois planches par « reconnaître » : en termes de connaissance, il n'est pas indifférent de ne pouvoir donner que le nom vernaculaire du genre – ex. « chêne » – ou de pouvoir donner le nom vernaculaire du genre et celui de l'espèce – ex. « chêne pédonculé » (une enquête précédente nous a montré que des facteurs comme le niveau de diplôme ou l'origine rurale contribuaient à définir une sous-population de « spécialistes » capable de différencier deux espèces proches à l'intérieur d'un même genre - Le Bot, 2008, 2011). Il nous faudra également tenir compte du fait que des personnes peuvent reconnaître visuellement une espèce ou un genre sans être capable de les nommer.

Au stade actuel de nos analyses, nous observons seulement que la très grande majorité des personnes interrogées (72 %) a une reconnaissance moyenne des espèces proposées (ces personnes ont pu nommer entre 4 et 10 taxons). 17 % reconnaissent plus de 10 taxons et 11 % ne peuvent en reconnaître qu'entre 0 et 3. Le taux de reconnaissance augmente quand les personnes sont d'ori-

6.51

⁶ Photographies choisies sur internet à l'aide de Google image.

⁷ Pour chaque arbre retenus, nous avons fait figurer un dessin représentant la feuille et le fruit, accompagné d'un autre dessin présentant la silhouette de l'arbre. Les dessins ont été scannés à partir du livre d'Owen Johnson et David More, *Guide Delachaux des arbres d'Europe. 1500 espèces décrites et illustrées*, Paris, Delachaux et Niestlé, coll. « Les guides du naturaliste », 2005, 464 p. Ils ont été retravaillés à l'aide du logiciel libre Gimp (suppression de tous les éléments de texte facilitant une dénomination verbale). Seule exception, dans le cas du laurier-palme, le dessin de la silhouette a été remplacé par la photographie d'une haie de laurier-palme.

⁸ Ces dessins ont été scannés à partir de Peterson, R., Mountfort, G., Hollom, P.A.D., Géroudet, P., *Guide des oiseaux d'Europe*, Neuchâtel – Paris, Delachaux et Niestlé, 1989, 460 p.

⁹ On note que ces résultats sont cohérents avec ceux d'une autre enquête que nous avions réalisée précédemment : ces oiseaux en effet y étaient reconnus dans le même ordre (Le Bot, 2008; Le Bot, 2011).

gine rurale¹⁰, mais aussi en fonction du type d'espace à caractère naturel : plus l'espace est « naturel » et plus les personnes qui l'investissent ont un taux de reconnaissance important. Mais les réponses qui accompagnent ces tests nous permettent de dire que la grande majorité des usagers perçoit la nature urbaine comme ambiance végétale globalement appréhendée et non à partir de savoirs naturalistes précis.

Un autre aspect de l'entretien consistait à demander aux personnes interrogées de réagir à des photographies représentant différents niveaux d'entretien des pieds d'arbres (voir la page 17 de notre diaporama). Il apparaît que 75 % des personnes disent préférer des pieds d'arbres ne comportant aucune grille métallique, sur lesquels pousse une flore spontanée, alors que seulement 19 % ont déclaré préférer un pied d'arbre recouvert d'une grille, sans aucune végétation. D'autres photographies présentaient différentes « ambiances paysagères » à une échelle plus grande que les pieds d'arbres (page 18 de notre diaporama). 67 % des personnes interrogées ont déclaré préférer les ambiances de bocage ou de sous-bois, alors que les 33 % seulement ont déclaré préférer les ambiances de type parc à la française. Ainsi, il semble que l'on assiste à un renouvellement du regard des citadins sur la biodiversité : ils acceptent de plus en plus les « mauvaises herbes » et la végétation spontanée. La communication des villes sur ce point semble avoir été entendue (la ville de Rennes, par exemple, dans un contexte régional marqué par une pollution relativement importante des cours d'eau par les nitrates, mais aussi par les produits phytosanitaires, a abandonné les traitements phytosanitaires préventifs dès 1991 avant d'abandonner également les traitements curatifs au milieu des années 1990; cet abandon des traitements phytosanitaires par le service des jardins de la ville s'est accompagné d'une communication importante en direction du grand public sur le thème « zéro phyto » avec volonté d'inciter les particuliers à réduire également leur utilisation de ces produits de traitement). À l'échelle des paysages, les diverses formes de gestion des espaces à caractère naturel semblent appréciées : la nature ordonnée, jardinée ne semble plus être la seule nature urbaine que les citadins souhaitent. Peut-on aller jusqu'à parler d'un « tournant écologique » chez les citadins avec une meilleure compréhension des techniques alternatives de gestion des espaces naturels, des logiques de coopération entre ville et nature et des services écologiques rendus par ces espaces urbains à caractère naturel¹¹? On observe en tout cas qu'il existe des différences sur ce point entre différents profils sociologiques d'habitants : plus la connaissance des écosystèmes et des savoirs naturalistes est forte, plus l'importance de la biodiversité en ville est comprise. Dans la perspective de la tâche 9 du programme ANR Trame Verte urbaine (élaboration de référentiels et mise en œuvre de trames vertes urbaines) et du retour vers les gestionnaires de l'espace urbain, nous pouvons insister sur la nécessité de poursuivre le travail d'éducation et de sensibilisation : campagnes de communication, mobilisation du tissu associatif, des relais d'opinion, dialogue entre les services des espaces verts et les citadins (notamment en ce qui concerne la conception et la gestion différenciée des espaces).

Au terme de cette enquête, une analyse de contenu thématique des entretiens a été engagée afin d'en faire ressortir les unités de sens, dans une perspective compréhensive. Cette analyse de contenu a été faite tout d'abord entretien par entretien. Elle a visé à dégager les représentations et qualifications des espaces à caractère naturel (pratiques, rapports entretenus avec les autres usagers, définitions et significations associées à ces sites en particulier et à la place de la nature en

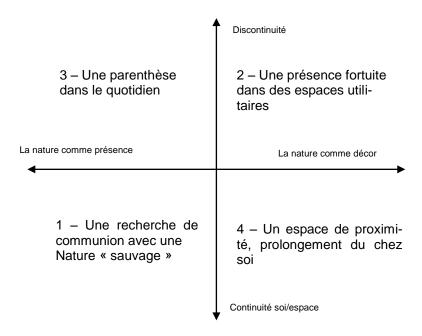
¹⁰ Résultat encore une fois cohérent avec notre enquête précédente (Le Bot, 2008; Le Bot, 2011).

¹¹ Certains auteurs parlent d'un « moment écologique» avec un « nouveau rapport à la nature et au vivant [qui] détermine les aspirations des citadins tant sur le plan de l'habitat que de l'urbanisme » (Micoud, 2003).

ville en général), ainsi que les trajectoires d'habitat des personnes elles-mêmes (trajectoire résidentielle, histoire avec le site et durée de cette histoire) en lien avec leur perception de l'histoire des sites (connaissance de cette histoire, de l'évolution des usages de ces sites et de leur perception).

Dans un deuxième temps, il a été possible de comparer les entretiens entre eux afin d'aboutir à une typologie des rapports que les habitants entretiennent avec ces espaces urbains à caractère naturel. Un premier axe est celui des continuités et discontinuités entre les personnes et les espaces naturels. Le pôle de la continuité est celui d'un attachement à l'espace ou d'une appropriation particulière de cet espace, de sorte que ce dernier apparaît soit comme une extension du domicile, soit comme un élément de l'identité de la personne elle-même. À l'opposé, le pôle de la discontinuité est celui de l'absence d'une telle appropriation, absence qui peut se manifester par une fréquentation très épisodique, discontinue, ainsi que par l'éloignement géographique. Le deuxième axe oppose la nature comme présence vivante à la nature comme simple décor, mais il nous renseigne du même coup sur les liens à l'urbain : fréquenter ces espaces à caractère naturel, c'est en effet dire à la fois ce qu'est et ce que n'est pas la ville. Ce second axe permet donc de repérer comment le sens donné aux espaces à caractère naturel participe à la qualification de la ville.

Ces deux axes permettent de positionner les unes par rapport aux autres quatre manières, repérables dans les entretiens, de fréquenter ces sites : à la recherche d'une sorte de « communion » avec une nature « sauvage » pour un premier groupe, de façon tout à fait fortuite pour un second groupe, comme parenthèse dans le quotidien pour un troisième groupe et comme espace de proximité qui prolonge le domicile pour le quatrième groupe (voir le schéma ci-dessous).



À mi-parcours de notre recherche, nous pouvons dire que cette typologie témoigne également de différentes façons d'habiter la ville. Pour certaines personnes (groupe 1 du schéma ci-dessus), l'investissement de ces espaces à caractère naturel participe d'une forme de rejet de l'urbanité. La nature dans ces espaces est synonyme de rempart contre l'urbanisation; elle protège d'un envi-

ronnement urbain jugé trop prégnant, invasif, déstructurant. Ces usagers-là souhaitent que ces espaces soient les plus naturels possible. Ils les apprécient pour leurs propriétés écologiques et y cherchent un ressourcement qui les préserve de la ville. Pour d'autres, au contraire (groupe 2 du schéma ci-dessus), l'urbanité est revendiquée et assumée comme mode privilégié d'inscription dans l'espace. Les espaces à caractère naturel ne sont alors perçus que comme une opportunité offerte et construite par la ville, qu'il s'agit d'investir à sa convenance, selon les souhaits et les circonstances. Ils font sens en tant qu'espaces fonctionnels intégrés dans la mosaïque urbaine. D'autres encore (groupe 3 du schéma ci-dessus) alternent nature et urbanité : alors que l'urbanité est omniprésente dans leur quotidien, ils investissent régulièrement les espaces à caractère naturel pour une courte parenthèse. Ils suspendent ainsi, pour un temps limité, les rôles et injonctions sociales qu'ils associent à la cité. On peut dire encore dans ce cas que ces espaces offrent une réponse à une demande sociale de dépaysement de proximité, dans un cadre agréable et aménagé. D'autres enfin (groupe 4 du schéma ci-dessus) intègrent complètement ces espaces dans leur territoire de proximité. Comme nous l'avons dit plus haut, les espaces à caractère naturel sont ici comme un prolongement du domicile.

Conclusion

Cette communication visait à rendre compte de la méthodologie et des premiers résultats d'une enquête sociologique réalisée dans le cadre du programme de recherche « Évaluation des Trames Vertes urbaines et élaboration de référentiels : une infrastructure entre esthétique et écologie pour une nouvelle urbanité » financé par l'Agence nationale de la recherche (ANR). Dans la perspective d'associer habitants et usagers aux futurs projets de trames vertes urbaines, l'enquête dont nous avons présenté les grandes lignes a cherché à repérer la diversité des rapports entretenus par un échantillon d'habitants avec des espaces urbains à caractère naturel inclus dans les trames vertes des agglomérations d'Angers, de Nantes et de Rennes. Un dépassement du simple relevé des pratiques et usages de ces espaces a été nécessaire pour tendre vers une analyse plus compréhensive et aboutir à une typologie des relations.

Bibliographie

CLERGEAU, P. (2007), Une écologie du paysage urbain, Rennes, Apogée, 137 p.

JOHNSON O. et MORE D. (2005), Guide Delachaux des arbres d'Europe. 1500 espèces décrites et illustrées, Paris, Delachaux et Niestlé, coll. « Les guides du naturaliste », 464 p

LE BOT, J.-M. (2008), *Perception, pratiques, appropriation et appréciation de la biodiversité par les habitants d'un transect rural/urbain de l'agglomération rennaise*, Étude réalisée pour le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ACI Développement Urbain Durable), Rennes, LAS-LARES, avril 2008 (rapport non publié).

LE BOT J.-M., SAUVAGE A. (2011), « Les habitants et la biodiversité » in CLERGEAU P. (dir.) Le programme de recherche ECORURB (titre provisoire), chapitre accepté dans un ouvrage en préparation.

MICOUD, A. (2003), « Moment social, moment écologique : L'homme est-il de trop dans la nature ? », *Cahier Millénaire3*, n° 29 : *Entre raisons et déraison... des enjeux de société*, octobre 2003, p. 17-26. [Disponible en ligne

<u>http://www.millenaire3.com/contenus/ouvrages/cahier29/p17_26.pdf</u> – dernier accès le 14 décembre 2010]

OST, F. (2003), La nature hors la loi. L'écologie à l'épreuve du droit, Paris, La Découverte, 346 p.

PETERSON, R., MOUNTFORT, G., HOLLOM, P.A.D., GEROUDET, P. (1989), *Guide des oiseaux d'Europe*, Neuchâtel – Paris, Delachaux et Niestlé, 460 p.